

# Le Bulletin de SOS Éducation

N°18 Décembre 2006

## L'action des membres de SOS Éducation acclamée de toutes parts

Une campagne particulièrement audacieuse de SOS Éducation contre la méthode semi-globale déclenche une avalanche de réactions des parents, des professeurs, des médias et de la direction de l'Éducation nationale. Les patrons des syndicats, eux, grincent des dents et cherchent à contre-attaquer par tous les moyens.

La publication dans les journaux d'annonces de SOS Éducation appelant les parents d'enfants de CP à contrôler les manuels de lecture a rencontré un immense succès. L'association s'est retrouvée assaillie d'appels téléphoniques, d'emails et de courriers de parents ravis qu'on leur propose enfin des informations impartiales sur l'apprentissage de la lecture. De leur côté, les patrons des grands syndicats d'instituteurs ont activé leurs réseaux pour enrayer le phénomène, clamant partout que les méthodes semi-globales utilisées dans les écoles sont les meilleures.

### LECTURE : DE NOUVEAUX RÉSULTATS ALARMANTS

Donnant raison aux membres de SOS Éducation, les premiers résultats de l'évaluation des élèves de CE1 de cette année font apparaître une proportion moyenne de 40 % de cancrès en lecture, et jusqu'à 70 % dans certaines ZEP.

Ces chiffres accablants expliquent l'immense succès de la campagne de SOS Éducation, qui répond directement à une terrible angoisse que ressentent un nombre croissant de parents : voir leur enfant de 7 ans échouer lamentablement à l'école, alors qu'il a tout pour réussir.

### MOBILISATION DES MÉDIAS

Les membres de SOS Éducation ont aussi pu compter sur l'appui de nombreux médias pour faire réussir cette campagne. Le journal de 20 heures sur TF1 a relayé l'action de SOS Éducation à deux reprises, une première fois avec Claire Chazal, le samedi 14 octobre à 20 heures, une seconde fois avec Patrick Poivre d'Arvor, le mercredi 18 octobre à 20 heures également. France Inter, France Culture, RTL et BFM ont aussi largement diffusé la nouvelle, ainsi que tous les

Centre France www.lamontagne.fr  
**LA MONTAGNE**  
CANTAL  
Fondateur Alexandre Varenne  
0,90 € VENDREDI 13 OCTOBRE 2006  
Publicité  
**Si votre enfant est en CP, il a plus de neuf chances sur dix d'être en train d'apprendre à lire avec la méthode semi-globale.**  
Pour réagir, vérifiez le nom du manuel de votre enfant et appelez vite **SOS Education au 01 45 81 22 67.**  
Selon un sondage réalisé par l'IFOP pour l'association SOS Education paru le 11 septembre 2006, 92 % des enseignants de CP utilisent

journaux nationaux et la plupart des quotidiens régionaux. Cet appui est intervenu à point nommé et a bien sûr fait redoubler le nombre d'appels de parents à l'association.

### RAPPORT DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Cette agitation a provoqué de forts remous au sein de l'Éducation nationale. Sept inspecteurs généraux ont été dépêchés dans les écoles par le ministre Gilles de Robien pour faire le point sur la réforme de la lecture. Ils en sont revenus vivement impressionnés par le changement d'atmosphère, soulignant dans leur rapport à quel point la campagne de SOS Éducation avait fait changer les mentalités. Une reconnaissance considérable pour les membres de l'association. ■

SOS Éducation a fait paraître dans la presse quotidienne régionale des annonces sur la lecture qui ont eu un important retentissement auprès des parents et de l'Éducation nationale. La renommée de l'association a considérablement augmenté grâce à cette initiative.

# SOS Éducation publie des annonces contre la méthode semi-globale

Les annonces publiées dans la presse par SOS Éducation grâce au soutien de ses 64 000 adhérents ont été très efficaces. En plus de permettre d'informer les parents, elles ont constitué une habile réplique à la campagne que les syndicats d'enseignants et d'inspecteurs ont organisée contre la réforme de la lecture. Une opposition qui les met en décalage avec les 84 % de Français qui sont favorables à l'abandon de la méthode globale, selon le sondage CSA de janvier 2006.

## LES SYNDICATS PERSUADENT 93 % DES ENSEIGNANTS DE CONTINUER LA MÉTHODE SEMI-GLOBALE

Selon le sondage IFOP-SOS Éducation de la rentrée, 93 % des enseignants de CP déclarent utiliser une méthode globale ou semi-globale pour apprendre la lecture à leurs élèves. La mobilisation des réseaux syndicaux contre la réforme a donc réussi. Et pour enfoncer le clou, ils ont diffusé dans les écoles 500 000 exemplaires d'une brochure contre le B.A.-BA à destination des parents... Cerise sur le gâteau,

certains inspecteurs ont organisé des réunions pour convaincre les enseignants qui auraient voulu passer au B.A.-BA de ne pas le faire. « Nous avons eu une réunion en début d'année avec l'inspectrice pédagogique qui nous a incités à ne pas utiliser la méthode syllabique. Comment faire appliquer les textes si notre supérieure directe nous encourage à emprunter un autre chemin ? » s'interroge une enseignante de CP.

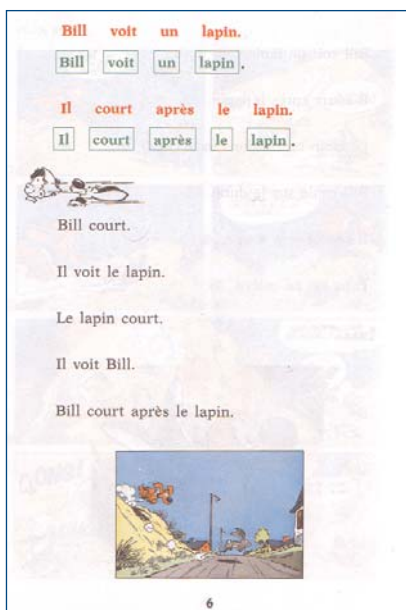
mots mais pas de les décomposer. Que puis-je faire pour l'aider et avec quels supports ? » s'interroge un père. « Mon fils vient d'entrer en CP. Il apprend à lire avec le livre "Justine" qui utilise la méthode globale avec un peu de syllabique. Le résultat est que mon fils ne comprend rien à ce qu'il lit, j'ai plus l'impression qu'il me récite une poésie. Comment puis-je l'aider ? Je me sens impuissante et j'ai peur pour le devenir de mon fils. », s'inquiète une maman.

L'équipe de SOS Éducation recueille les témoignages des parents et les oriente en leur conseillant de bons livres de lecture, ainsi que des ouvrages de pédagogie pour bien utiliser les méthodes. Elle les encourage également à écrire au ministre de l'Éducation pour qu'il mesure l'échec de sa réforme sur le terrain.

## UNE DÉFERLANTE DE TÉMOIGNAGES DE RECONNAISSANCE

De nombreux parents décident de rejoindre SOS Éducation. Une maman de trois enfants écrit à l'association : « Je vous remercie de votre réponse parfaitement utile et répondant à mes questions. Je trouve votre organisation remarquable et apportant le soutien psychologique bien nécessaire. Je vais faire les démarches nécessaires pour rejoindre votre association que je trouve courageuse et qui joue un rôle de contre-poids indispensable. » « Je m'inscris à vos côtés dans ce combat qui n'aurait pas dû être si le respect était une valeur partagée, » écrit un papa. D'autres repartent soulagés après avoir reçu des conseils : « Nous ne sommes plus inquiets, car nous avons pris les choses en main avec notre fille : b et a = ba... Merci et bravo pour ce que vous faites... ne lâchez rien ! ».

La campagne de presse de SOS Éducation permet aux parents d'élèves de trouver un soutien indispensable pour sauver leurs enfants qui perdent pied. Cependant, le nombre de témoignages reçus montre combien la réforme est encore peu appliquée dans les salles de classe. ■



## SOS ÉDUCATION REDONNE DE L'ESPOIR À DES MILLIERS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Face à ce nouvel acte de mutinerie syndicale, les plus désemparés sont les parents d'élèves qui s'attendaient au retour du B.A.-BA. Ils accueillent avec enthousiasme et soulagement l'initiative de SOS Éducation de les informer sur les méthodes de lecture : les deux lignes téléphoniques de l'association ne suffisent plus à répondre à leurs appels, tandis que les boîtes email sont saturées de demandes : « Lorsque je fais relire à ma fille qui est en CP sa page de lecture, elle me la récite plutôt que de la lire. Elle essaie de deviner les

Première leçon de la *Méthode de lecture Boule et Bill*, publiée chez Magnard : une méthode globale avec des mots à apprendre par cœur. C'est sur ce type de manuels que la plupart des enfants continuent d'apprendre à lire. Le B.A.-BA est loin d'être pratiqué dans toutes les écoles...

# Vives réactions des plus hautes instances de l'Éducation nationale

Les annonces sur la lecture publiées par SOS Éducation ont eu un retentissement à tous les échelons de l'Éducation nationale. Plusieurs journaux ont parlé de « coup de pied dans la fourmière ». Les inspecteurs généraux de l'Éducation nationale ont publié un rapport dans lequel ils relatent le « trouble » qui a été semé chez les partisans des méthodes semi-globales, qui « se sentent sous surveillance ou remis en cause par des parents ». Un léger progrès dans le petit monde des pédagogistes, qui s'est toujours soucié comme d'une queue de cerise de ce que pensent les autres. Le ministre Gilles de Robien lui-même a dû intervenir dans le débat.

## UN RAPPORT DE L'INSPECTION GÉNÉRALE SOULIGNE LE RÔLE DÉTERMINANT DES MEMBRES DE SOS ÉDUCATION

Dans un rapport publié le 8 novembre, les inspecteurs généraux signalent que « la publication dans la presse quotidienne régionale d'encarts de SOS Éducation a suscité de réelles inquiétudes sur le terrain ». En effet, les adeptes des méthodes globales sont aujourd'hui mis en difficulté par la pression des parents d'élèves soucieux de la réussite de leurs enfants et bien informés des possibilités d'action. Le rapport, plutôt critique, conclut que l'action de SOS Éducation a provoqué un changement important : « Enfin, des inspecteurs et des enseignants évoquent avec préoccupation le moment où se feront jour des difficultés dans l'apprentissage. Ils craignent qu'elles ne prennent des proportions excessives et qu'elles soient imputées à la pratique des maîtres. » Autrement dit, certains enseignants partisans de la semi-globale craignent que l'échec de leurs élèves soit attribué à leur méthode. Un comble pour des gens qui se disent convaincus de son efficacité !

## SOS ÉDUCATION ROMPT LE FACE-À-FACE TRADITIONNEL ENTRE MINISTRE ET SYNDICATS

L'action des membres de SOS Éducation a créé une situation inédite : les syndicats ne sont désormais plus les seuls maîtres à bord à l'Éducation nationale. « Grâce à leur militantisme acharné et à leur présence grandissante dans les médias, des associations pèsent de plus en plus lourd dans le débat éducatif. Elles s'invitent dans le débat politique sur l'éducation, rompant le tête-à-tête entre ministre et syndicats. Parmi elles, SOS Éducation a le vent en poupe », indique *Le*

*Figaro*, dans un article consacré à l'association (20/10/06). *Libération* fait le même constat (06/11/06). « SOS Éducation s'attaque aux "vieilles" organisations "subventionnées" que sont, à ses yeux, les syndicats d'enseignants, les mouvements pédagogiques, plus généralement ce qu'elle appelle le "corporatisme" et parfois les "agitateurs qui font de la subversion dans les écoles" », rapporte *Le Monde* (08/11/06). Quant au *Nouvel Observateur*, il explique que « l'association SOS Éducation est devenue un puissant groupe de pression dans le débat scolaire » (16/11/06).

## GILLES DE ROBIEN RÉPOND AUX JOURNALISTES AU SUJET DE SOS ÉDUCATION

Du côté des syndicats, l'inquiétude domine. Certains vont jusqu'à imaginer un complot entre Gilles de Robien et SOS Éducation. « Les syndicats les soupçonnent d'avoir porte ouverte au ministère depuis quelques mois » a écrit le *Figaro*. A tel point que le ministre de l'Éducation a été obligé de se justifier : « Je ne suis pas derrière SOS Éducation. Je suis trop soucieux et respectueux de la liberté associative pour ne pas me mêler des messages qu'elle compte défendre », a-t-il répondu le 9 novembre aux journalistes. Et c'est bien la totale indépendance politique de SOS Éducation qui gêne ses ennemis : elle n'est le pantin de personne et existe uniquement grâce à ses 64 000 membres. Si elle fait du bruit, c'est parce qu'elle répond aux attentes des parents et des professeurs du secondaire, qui écotent des élèves qui n'ont pas appris à lire et à écrire au primaire. C'est parce qu'ils souffrent de cette situation qu'ils sont prêts à soutenir toutes les actions qui favoriseront le retour au bon sens à l'école.



Gilles de Robien répond aux journalistes le 9 novembre dernier : « Je ne suis pas derrière SOS Éducation ». L'indépendance de l'association gêne beaucoup ses opposants.

# Piraté, le site Internet de SOS Éducation disparaît de Google

Que s'est-il passé sur le site Internet de SOS Éducation ? Alors qu'il s'enrichissait constamment de nouvelles informations et attirait un nombre croissant de visiteurs (50 000 au mois d'octobre 2006), le site [www.soseducation.com](http://www.soseducation.com) a été piraté le 15 novembre 2006. D'abord devenu illisible, il a ensuite disparu des principaux moteurs de recherche sur Internet.

## ACTE DE MALVEILLANCE

Le site Internet de SOS Éducation était en plein essor. À force d'y ajouter articles, dossiers et rubriques, [www.soseducation.com](http://www.soseducation.com) attirait des visiteurs de plus en plus nombreux. Ainsi, l'association pouvait informer et sensibiliser un public toujours plus large aux problèmes de l'école, sans avoir à engager les traditionnelles dépenses d'impression et d'affranchissement. Une économie qui commençait à compter pour l'association, puisque son site recevait jusqu'à 50 000 visiteurs par mois ces derniers mois.

Mais voilà que ce succès a aussi déclenché de l'agacement chez certains. L'association a reçu plusieurs

emails menaçants au cours du mois de novembre.

Puis un matin, le 15 novembre 2006, plus aucune information n'était accessible sur le site. Au contraire, de nombreux liens qui conduisaient à des articles éducatifs pointaient désormais vers des sites peu recommandables.

Immédiatement alertés, les informaticiens de l'association ont d'abord réussi à remédier à ce piratage, rétablissant le fonctionnement normal du site. Mais le lendemain, le site était à nouveau illisible. Puis il se retrouva complètement bloqué.

## SITE INTROUVABLE SUR GOOGLE

Mais le pire était à venir puisque, après avoir été piraté, le site [www.soseducation.com](http://www.soseducation.com) a disparu des principaux moteurs de recherche sur Internet.

Cela signifie que, si quelqu'un fait une recherche sur Internet au sujet de l'association SOS Éducation, il tombe immédiatement sur tous les sites qui parlent de SOS Éducation sauf... sur le site officiel de l'association. Or, ces sites sont pour la plupart ceux des syndi-

cats d'enseignants et de leurs associations satellites. Des organismes qui donnent un son de cloche pour le moins hostile à l'association.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes sont donc aujourd'hui privées des informations diffusées par SOS Éducation sur Internet, à cause de quelques personnes malintentionnées, sans doute parce qu'elles ne partagent pas les opinions de l'association.

## FAUT-IL MUSELER SOS ÉDUCATION ?

Le plus consternant dans cette affaire est qu'elle révèle la volonté de certains d'empêcher le débat sur les problèmes d'éducation.

SOS Éducation a déjà été confrontée à cette attitude quand plusieurs syndicats d'enseignants ont demandé au ministre de l'Éducation Gilles de Robien de « condamner fermement la campagne de SOS Éducation » et de faire cesser les publications de l'association au sujet de la méthode semi-globale.

Cela s'explique par le fait que les néo-pédagogues tiennent leur force de leur quasi-monopole au sein de l'Éducation nationale et dans le débat public sur l'éducation.

En revanche, s'ils se retrouvent publiquement en accusation, leur argumentation s'effondre. Confrontés aux chiffres réels des résultats de notre système éducatif, il leur est impossible de se justifier.

Il ne leur reste que deux solutions : discréditer l'adversaire en lui collant des étiquettes (conservateur, réactionnaire, "anti-profs"...); ou carrément, quand c'est possible, l'empêcher de s'exprimer.

« Ces agissements sont, bien entendu, inacceptables » a déclaré Isabelle Hannart, secrétaire générale de SOS Éducation. « Toutefois, il faut regarder au-delà des problèmes de court terme qu'ils posent à l'association. On s'aperçoit alors qu'ils révèlent surtout le désarroi des partisans de la méthode globale et du pédagogisme, qui se savent sur la sellette ». Apparemment, les membres de SOS Éducation frappent là où ça fait mal. Un signe, parmi d'autres, de leur efficacité. ■



Piraté, le site Internet de SOS Éducation était, début décembre 2006, introuvable sur la plupart des moteurs de recherche, dont Google. Mais il est très difficile de retrouver les coupables.

# Les Palmes académiques décernées à Éliane Vialleron

**C**e courageux professeur de français s'était publiquement opposé, soutenu par une seule collègue, au blocage de son lycée lors des grèves anti-CPE. Aujourd'hui, elle continue à mener le combat avec SOS Éducation pour un enseignement de qualité.

L'école doit être tenue à l'écart des querelles politiques. Cet adage vieux comme Jules Ferry est aujourd'hui souvent oublié par les syndicalistes enseignants ou par les parents d'élèves.

Les grèves anti-CPE ont encore été un bel exemple d'instrumentalisation de la jeunesse à des fins politiques. Soutenue par une seule collègue, Éliane Vialleron, professeur de Lettres au lycée Max Linder de Libourne (Gironde) et membre de SOS Éducation, a dénoncé haut et fort l'intrusion de la politique dans son lycée.

Une fois n'est pas coutume, cet acte de courage a été récompensé le 24 novembre 2006 par le ministère de l'Éducation : cette enseignante, dont on aimerait qu'elle fasse de nombreux émules, a été décorée des Palmes académiques.

## UNE RÉACTION INTELLIGENTE ET COURAGEUSE

C'est, à notre connaissance, le seul cas durant les grèves anti-CPE où des professeurs se soient organisés au sein d'un établissement pour dénoncer les abus des lycéens grévistes. Et pourtant, le lycée Max Linder de Libourne n'a pas été le seul lycée de France, loin de là, à rester bloqué plusieurs semaines par une petite minorité d'élèves encouragés par des syndicalistes enseignants et parents d'élèves.

La réaction d'Éliane Vialleron et de sa collègue fut exemplaire : distribution de pétitions, affichage d'informations, déclarations à la presse et même devant les caméras de télévision. Malgré les quolibets et parfois les menaces de certains agitateurs professionnels, elles tinrent bon jusqu'au bout. Grâce à elles, le message passa clairement à l'opinion publique : le blocage du lycée était une opération politique, et non le fruit d'une mobilisation « spontanée » des élèves, comme cela a été trop souvent prétendu.

## DE NOMBREUX ENNUIS

Cette mobilisation paraît plus méritoire encore quand on connaît les méthodes de rétorsion dont sont capables certains syndicalistes. Et de fait, ceux-ci ripostèrent immédiatement en répandant toutes sortes de

bruits malveillants sur l'initiative des deux enseignantes. Les ennuis ne faisaient cependant que commencer : quelques semaines plus tard, un parent fit remonter jusqu'aux plus hautes instances de l'Éducation nationale un document de 10 pages calomniant de la manière la plus sournoise Éliane Vialleron. Il en fallait plus pour la décourager. Elle traîna au tribunal l'auteur de cet écrit diffamatoire, obtenant sur le champ sa condamnation par la Justice.

Faisant preuve du plus complet désintéressement, Éliane Vialleron a reversé à l'association SOS Éducation les dommages et intérêts qu'elle a obtenus lors du procès.

## CONTRE LES RAVAGES DU « PÉDAGOGISME »

Une assemblée nombreuse s'est réunie dans une atmosphère des plus chaleureuses le 24 novembre 2006 à Libourne pour la cérémonie de remise des Palmes académiques à Éliane Vialleron. L'assistance n'a pas tari d'éloges sur ses qualités professionnelles et son engagement courageux. Plusieurs personnalités avaient tenu à être présentes pour ce grand moment, dont le député Jean-Paul Garraud et le sénateur Gérard César, ainsi que toute la presse locale. La cérémonie a culminé lors d'un discours brillant et énergique d'Éliane Vialleron dénonçant les excès du « pédagogisme » et les « ravages qu'il provoque chez les élèves. » L'assemblée a applaudi à tout rompre à ces propos qui, malheureusement, renvoient à l'expérience vécue par de nombreuses personnes présentes à travers leurs enfants.

Le combat ne fait cependant que commencer aujourd'hui, comme Éliane Vialleron l'a souligné : « Les élèves ne possèdent pas les notions de base et les règles syntaxiques élémentaires. Que deviendront-ils, s'ils n'ont pas les repères intellectuels indispensables à l'exercice d'une profession et même simplement à la vie en société ? » Un appel qui, on l'espère, incitera de nombreux collègues professeurs à lui emboîter le pas pour dire la vérité sur l'état de l'école. ■



Avant de lui remettre les Palmes académiques, le député Jean-Paul Garraud a notamment rappelé combien l'engagement d'Éliane Vialleron lors des blocages de son lycée au printemps dernier avait été courageux.

# Procès Nathan et Bordas : SOS Éducation prépare sa défense

Depuis sept mois, Isabelle Hannart, la Secrétaire générale de SOS Éducation, gère les attaques en série des éditeurs Nathan et Bordas. Les auditions à la Police judiciaire et au Tribunal de Grande Instance se succèdent. Isabelle tient bon et se réjouit du soutien enthousiaste de tous les membres de SOS Éducation, qui multiplie les témoignages de sympathie, et sont plus mobilisés que jamais pour défendre la qualité des manuels scolaires.

## SOS ÉDUCATION VS BORDAS ET NATHAN

Novembre 2005 : les membres de SOS Éducation demandent le retrait de cinq livres de classe jugés particulièrement mauvais. Commence alors une grande campagne, au cours de laquelle ils dénoncent certains dérivés inacceptables des manuels :

exercices destructurants, textes aberrants, oubliés impardonnables. Alors que la plupart des éditeurs prennent acte des défauts évidents de certains de leurs manuels, les maisons Nathan et Bordas répliquent en accusant la Secrétaire générale Isabelle Hannart, d'avoir commis toutes sortes

de délits à leur endroit. Une réaction inattendue, et qui marque le refus de ces maisons d'édition d'entrer dans le débat et de se remettre en cause.

## AUDITIONS AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Jusqu'à présent, les auditions se sont bien déroulées pour SOS Éducation. La Secrétaire générale de l'association a pu exposer posément son point de vue aux officiers de Police judiciaire comme au Juge d'instruction. Elle a pu expliquer clairement les objectifs de SOS Éducation, le cadre dans lequel elle mène ses actions sur les manuels scolaires, et les raisons pour lesquelles l'association a dû mettre en cause des manuels publiés par Nathan et Bordas.

Isabelle a insisté sur la volonté des membres de SOS Éducation de mettre le doigt sur des problèmes qui touchent les enfants des écoles, et qui pourraient être

réglés facilement.

Car en effet, quoi de plus simple que de relire et de corriger un manuel scolaire ? Dans toutes les matières, il existe des "classiques", qui peuvent facilement servir de source d'inspiration : méthode *Boscher* en lecture, *Larive et Fleury* en grammaire, méthode *Orieux* en leçon de choses, *Malet et Isaac* en histoire, *Lagarde et Michard* en littérature... Si tous ces manuels ont beaucoup vieilli aujourd'hui, il serait facile, et très utile, de les moderniser. Les remettre au goût du jour en actualisant leur contenu et leur présentation, tout en conservant ce qui fait leur valeur : la méthode.

Pour l'instant, la plupart des éditeurs scolaires travaillent dans une toute autre direction : fabriquer des manuels chatoyants, avec le plus d'illustrations possibles, et un nombre de pages en diminution rapide. A tel point que certains, comme Jean-Paul Brighelli, auteur de *La fabrique du crétin*, estiment que les manuels actuels ne contiennent parfois plus que 15 % des connaissances des anciens manuels !

## SOUTIEN ENTHOUSIASTE DES MEMBRES DE SOS ÉDUCATION

Pourtant, la stratégie de Bordas et de Nathan n'a pas dévié depuis le début : dissuader une bonne fois pour toutes SOS Éducation d'agir et de dénoncer la qualité de leurs ouvrages.

Moyennant quoi, ils oublient qu'Isabelle Hannart dispose du soutien indéfectible des 64 000 membres de SOS Éducation. Entre les lettres d'encouragement, les coups de téléphone, les exhortations à aller plus loin et à se battre, et les chèques de soutien, les responsables de SOS Éducation ne se sont jamais autant sentis soutenus par leurs troupes au beau milieu d'une bataille. C'est donc avec un réel enthousiasme qu'ils défendent la cause de l'association et préparent d'autres actions pour améliorer la qualité des manuels diffusés auprès des élèves de l'Éducation nationale. Nul doute qu'avec tant de soutien, l'association n'a qu'à persévérer pour faire triompher le bon sens. ■



Isabelle Hannart, la Secrétaire générale de SOS Éducation, à la sortie d'une audition au Tribunal de Grande Instance de Paris le 25 octobre 2006.

# Vous l'avez sur le coeur

## LES ESPOIRS DÉÇUS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Mon fils a subi la méthode globale lors de sa classe de CP. Aujourd'hui en CM1, il éprouve encore de grandes difficultés à lire et il en est handicapé dans de nombreux domaines. À la veille de l'entrée de ma fille en CP, j'ai accueilli avec beaucoup de satisfaction l'annonce du ministre de l'Éducation d'arrêter la méthode globale. Mais la déception n'en est que plus brutale et profonde : depuis le début de l'année, c'est également avec la méthode globale que son institutrice dispense son enseignement de la lecture. Sans complexe. Que faire ?

M. B. M., email

## ENCOURAGEMENTS

Je viens seulement d'avoir connaissance de votre courrier nous informant de la guerre déclarée à SOS Éducation par des hommes sans honneur. J'en ai été stupéfaite, atterrée, assommée, je ne sais que dire, comme vous l'avez été vous-même, en pire, puisque vous êtes directement visée, au reçu de cet infâme papier de la police vous classant comme « délinquante » car il fallait trouver un prétexte. (...) J'espère que vos avocats seront, eux, des hommes hauts de cœur et de culture, et qu'ils prendront votre cause avec la sincérité et la profonde conviction qu'elle mérite au plus haut degré. »

Mme E. C., (75)

## LE BAC, PASSEPORT D'ENTRÉE À L'UNIVERSITÉ ?

On parle beaucoup aujourd'hui, dans la presse et à la radio, de la nécessité d'instaurer un concours d'admission aux universités. Pour autant que je sache, le baccalauréat qui, autrefois, sanctionnait des connaissances, jouait le rôle de filtre à l'entrée des universités. Ce n'est plus le cas aujourd'hui puisque le bac a été bradé pour les raisons que l'on sait : démagogie et incapacité gouvernementale (à gauche comme à droite) à gérer les problèmes de société. A quoi servirait-il alors d'instaurer un nouveau concours qui, à coup sûr, et pour les mêmes raisons, subirait le même sort que le bac ? À employer une armée supplémentaire de

fonctionnaires ? Ne vaudrait-il pas mieux revaloriser le baccalauréat ? Quel gouvernement oserait une telle réforme : résoudre les problèmes en simplifiant le système plutôt que de toujours surajouter des procédures à la manière d'un château de cartes ?

M. B. M., Lyon (69)

## LES ENSEIGNANTS « NOUVELLE GÉNÉRATION »

Notre fille J. est entrée fin août au CP. Elle est dans une classe mixte. La toute jeune institutrice ne sait absolument pas comment agir, et elle le répète à plusieurs reprises lors de la réunion des parents... Ses messages dans le cahier de correspondance de notre fille sont bourrés de fautes d'orthographe et de français. Elle avoue ne pas arriver à obtenir le calme dans sa classe. Elle ignore plus d'un mois après la rentrée des classes comment elle va travailler d'un point de vue pédagogique. "Quelle méthode d'apprentissage de la lecture allez-vous employer ?" demandent les parents. "Je ne sais pas, il me faut encore un peu de temps... je démarre à peine, mais ne vous inquiétez pas..." répond-t-elle ! En fait, elle utilise une méthode semi-globale. Nous regrettons que cette jeune personne ne soit pas davantage soutenue. Nous ne la tenons pas pour responsable de sa propre incompetence. Que fait l'Éducation nationale pour accompagner les enseignants qui débutent dans le métier ?

M. B. A., email

## « LA VALSE DES DEVINETTES »

Je crois que le plus grave est que l'on fait croire aux enfants qu'apprendre à lire est facile, aucun sens de l'effort et de la difficulté n'est enseigné. Ils se vantent en 3 semaines de savoir lire alors que si j'ai le malheur de demander à mon fils la lecture d'un mot (qu'il a déjà vu) hors de son contexte, j'ai deux yeux paniqués qui me regardent sans savoir quoi répondre. Alors commence la valse des devinettes ! Peut-être ça, ou bien encore ça ! Aucune idée de décomposition du mot en syllabes ou lettres qu'il connaît. Aucune méthode, aucune logique n'est enseignée, rien, rien... Que puis-je faire pour aider mon enfant ?

M. A. M., email

# Syndicats d'enseignants : des structures archaïques et trop subventionnées

**L**es membres de SOS Éducation demandent la fin de la toute-puissance des syndicats de l'Éducation nationale. Bien qu'en déclin accéléré (ils perdent chaque année des milliers d'adhérents), ils continuent à gouverner le système scolaire. Ils tiennent leur pouvoir des subventions publiques, et du personnel gratuit mis à leur disposition par le ministère. Une sorte de perfusion financière, qui ne permet de les maintenir qu'en existence artificielle.



Il existe encore des militants syndicaux convaincus, mais ils sont de plus en plus rares. Bien que les grands syndicats soient en perte de vitesse, le gouvernement continue de les financer largement.

## MISES À DISPOSITION À FOISON, SUBVENTIONS COLOSSALES

Sur les 32 000 professeurs qui ne font aucun cours, des milliers sont payés pour travailler dans les syndicats d'enseignants ou dans leurs associations satellites. Les chiffres exacts sont toutefois impossibles à connaître. Un rapport parlementaire de 1999 chiffre à 7 800 le nombre de professeurs bénéficiant de suppressions totales ou partielles de service, pour être mis à la disposition des syndicats. Un rapport de la Cour des comptes de 2005 cite le cas de 800 professeurs qui militent dans des associations proches des syndicats au lieu de faire cours. Mais ce même rapport évoque surtout, sans donner de chiffres, le cas de nombreux professeurs attachés à certaines organisations de façon « non-statutaire », c'est-à-dire en marge de la loi. Une chose est sûre, c'est bien la caisse des écoles qui sert à payer de nombreux militants qui remplissent les spacieux locaux des syndicats. En plus de cela, le ministère de la Fonction publique verse chaque année 726 000 euros à la FSU et l'UNSA, qui regroupent les syndicats communistes et socialistes de l'Éducation nationale. Mais le ministère de l'Éducation et de nombreuses collectivités locales mettent aussi la main à la poche. Par exemple, la FSU et l'UNSA ont reçu 39 000 euros de subventions du Conseil régional du

Languedoc-Roussillon en 2005 afin de mener « des actions sur les conditions de travail ». Une manière de financer les manifs ?

## UN POUVOIR DISPROPORTIONNÉ

Toutefois, le problème principal que posent les syndicats n'est pas les grèves, bien que ce soit la partie la plus visible de leur activité. Le problème est qu'ils siègent dans les innombrables commissions qui s'interposent entre les professeurs et le ministre de l'Éducation. Ils ont donc le pouvoir de freiner, voire empêcher, toutes les réformes qui leur déplaisent. À tel point que l'Éducation nationale n'est plus considérée comme dépendant des représentants démocratiquement élus : on parle de « cogestion » du système scolaire entre la bureaucratie et les syndicats. Autant dire que l'intérêt des élèves est, le plus souvent, considéré comme secondaire.

Du côté des professeurs, ce sont les abus de pouvoir des dirigeants syndicaux qui provoquent le plus de mécontentement. Voyant qu'on leur refuse obstinément une mutation, certains finissent, de guerre lasse, par prendre leur carte dans un grand syndicat. Ainsi, ils savent que leur demande sera enfin traitée prioritairement par les apparatchiks siégeant dans les commissions paritaires. Mais c'est une des dernières raisons qui poussent les enseignants à se syndiquer. La plupart ne se sentent pas en phase avec le discours politique tenu par les dirigeants de leur syndicat.

## EN FINIR AVEC CE SYSTÈME ABSURDE

Le temps est donc venu d'en finir avec les subventions aux syndicats d'enseignants. C'est pourquoi SOS Éducation se mobilise pour demander d'urgence au Premier ministre et au ministre de l'Éducation qu'ils arrêtent leurs largesses malvenues envers les dirigeants syndicaux de l'Éducation nationale. « Tous nos voisins trouvent incroyable que notre gouvernement paye des gens pour lui mettre des bâtons dans les roues. Si les syndicats d'enseignants n'étaient plus subventionnés, leur pouvoir correspondrait à leur représentativité réelle, » estime la secrétaire générale de SOS Éducation. Mais c'est aussi le rôle des membres de l'association de faire cesser ce type d'absurdités, en se mobilisant auprès des pouvoirs publics. ■